

Renforcer les passerelles entre le sport-santé et le monde médical

Session pilote 2026

Date	Jeudi 12 novembre 2026
Durée	7 heures de formation en présentiel
Horaires	8 h 30 – 17 h 30
Lieu	IRBMS – Maison du Sport, 367 rue Jules Guesde, 59650 Villeneuve-d'Ascq
Formateur	Dr Patrick Bacquaert – médecin de médecine physique, spécialiste en médecine du sport, expert sport-santé

Contexte et finalité de la formation

Le développement du sport-santé et de l'activité physique prescrite nécessite une meilleure articulation entre les professionnels de santé et les professionnels chargés d'accompagner les pratiquants. Cette formation vise à permettre aux professionnels du sport-santé de mieux comprendre le cadre médical et institutionnel dans lequel ils interviennent, de sécuriser l'accompagnement des pratiquants et de faciliter la communication et la coopération avec les professionnels de santé.

Public concerné

- Enseignants en activité physique adaptée (APA)
- Educateurs sportifs
- Coachs sport-santé
- Professionnels des salles de remise en forme

Prérequis

Exercer ou avoir un projet professionnel dans le domaine du sport, de l'activité physique adaptée ou du sport-santé. Aucun prérequis médical n'est exigé.

Objectif général

Développer les compétences nécessaires pour accueillir, accompagner et orienter en sécurité une personne engagée dans un parcours sport-santé, tout en favorisant une communication adaptée avec les professionnels de santé.

Objectifs pédagogiques

1. Identifier le cadre réglementaire et institutionnel du sport-santé et de l'activité physique prescrite.
2. Comprendre la place et le rôle des différents acteurs intervenant dans le parcours sport-santé.
3. Analyser les principales informations utiles figurant sur une prescription d'activité physique.
4. Repérer les principaux signaux d'alerte et les situations nécessitant une vigilance, une adaptation de la pratique ou une orientation vers un professionnel de santé.
5. Adapter les caractéristiques d'une séance d'activité physique aux principales pathologies chroniques abordées au cours de la formation.

6. Utiliser les principes FITT – Fréquence, Intensité, Type, Temps – pour adapter la pratique.
7. Identifier les informations pertinentes permettant d'assurer le suivi du pratiquant.
8. Formaliser et transmettre un bilan adapté au médecin ou au professionnel de santé concerné.
9. Favoriser une communication efficace entre les structures sport-santé et le monde médical.

Déroulé pédagogique – 7 heures

8 h 30 – 10 h 15

Durée : 1 h 45

Module 1 – Le cadre institutionnel et médical

- Le sport sur ordonnance : cadre réglementaire et principes généraux.
- Les Maisons Sport-Santé et leur rôle.
- La place du professionnel du sport-santé dans le parcours du pratiquant.
- Relations entre professionnels du sport et professionnels de santé.
- Posture du professionnel face au corps médical.
- Construire un langage commun entre le monde sportif et le monde médical.

Pause active: 10 h 15 – 10 h 30

10 h 30 – 12 h 30

Durée : 2 h 00

Module 2 – Évaluation des risques, sécurisation de la pratique et « drapeaux rouges »

- Comprendre et analyser une prescription médicale d'activité physique.
- Recueillir les informations utiles avant la mise en activité.
- Questionnaires de santé et tests initiaux de condition physique.
- Identification des situations nécessitant une vigilance particulière.
- Repérage des « drapeaux rouges » et sécurisation de la pratique.
- Savoir quand adapter, interrompre ou demander un avis médical.

Pause déjeuner : 12 h 30 – 13 h 30

13 h 30 – 15 h 15

Durée : 1 h 45

Module 3 – Adapter l'activité physique aux principales pathologies chroniques

- Focus : maladies cardiovasculaires, diabète de type 2, cancers (sein/prostate), obésité et pathologies chroniques avec ou sans ALD.
- Comprendre les conséquences de la pathologie sur la pratique physique.
- Adapter l'intensité et la progression.
- Utiliser le principe FITT : Fréquence – Intensité – Type – Temps.
- Gestion des incidents : hypoglycémie, essoufflement anormal et signes nécessitant l'arrêt ou l'adaptation de l'activité.

Pause active: 15 h 15 – 15 h 30

15 h 30 – 17 h 00

Durée : 1 h 30

Module 4 – Traçabilité, suivi et communication médico-sportive

- Pourquoi assurer une traçabilité du parcours sport-santé ?
- Bilan initial, intermédiaire et final.
- Quels indicateurs transmettre au médecin ? Outils de suivi et de transmission.
- Communiquer avec le médecin traitant ou le prescripteur.
- Notions relatives au secret professionnel et au partage d'informations.
- Motivation, changement de comportement et introduction à l'entretien motivationnel.
- Identifier les partenaires et réseaux de soins locaux.
- Développer des passerelles entre structures sport-santé et professionnels de santé.

17h-17h30 Conclusions et synthèses

Méthodes pédagogiques

La formation alterne :

- apports théoriques ;
- échanges avec les participants ;
- analyse de situations professionnelles ;
- cas pratiques ;
- analyse de prescriptions et de situations sport-santé ;
- présentation et utilisation d'outils de suivi et de transmission ;
- temps de questions-réponses avec le formateur.

Modalités d'évaluation des acquis

Avant la formation : Questionnaire de positionnement permettant d'identifier l'expérience, les attentes et les connaissances initiales du participant.

Pendant la formation : Questions, échanges et mises en situation permettant au formateur d'évaluer progressivement la compréhension des participants.

En fin de formation : Évaluation des acquis permettant de mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, sous la forme d'un questionnaire et/ou d'un cas pratique.

À l'issue de la formation : Questionnaire de satisfaction et remise d'une attestation de fin de formation.

Formateur et responsable pédagogique

Dr Patrick Bacquaert

Médecin de médecine physique, spécialiste en médecine du sport, expert sport-santé. Ancien médecin inspecteur de la Jeunesse et des Sports. Ancien médecin du CREPS et des fédérations de tennis et de football. Concepteur de la formation, formateur et responsable pédagogique.

Modalités pratiques

Format	Présentiel
Durée pédagogique	7 heures
Horaires	8 h 30 – 17 h 30, avec une pause déjeuner d'une heure et deux pauses de 15 minutes
Date	Jeudi 12 novembre 2026
Lieu	IRBMS – Maison du Sport, 367 rue Jules Guesde, 59650 Villeneuve-d'Ascq
Effectif	À déterminer

Tarif – session pilote 2026

Tarif exceptionnel : 50 € par participant

Dans le cadre de cette session pilote, le coût pédagogique de la formation bénéficie d'une prise en charge exceptionnelle par l'IRBMS. Une participation de 50 € par participant est demandée au titre des frais pédagogiques, documentaires et organisationnels.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins spécifiques lors de leur inscription afin d'étudier les possibilités d'adaptation de la formation.

Référent handicap IRBMS : Anthony Bacquaert

Courriel : a.bacquaert@irbms.com | Téléphone : 03 20 05 68 32

Organisme de formation

IRBMS : Institut de Recherche du Bien-être, de la Médecine et du Sport

Adresse : 367 rue Jules Guesde – Maison du Sport – 59650 Villeneuve-d'Ascq

SIRET : 32977870800035

Code NAF : 9499Z

N° de déclaration d'activité : 32591421159

Programme de formation – version session pilote 2026